

DRANITE P

IMPERMÉABILISANT ET ACCÉLÉRATEUR DE PRISE EN POUDRE
POUR PULVÉRISER À SEC MORTIERS ET BÉTON



DRANITE P est un adjuvant spécifique en poudre, accélérateur de prise à action hydrofuge pour préparer des mortiers et des bétons à résistance élevée à appliquer par pulvérisation selon une méthode à sec sur des supports en roche, en béton, en maçonnerie, etc., y compris en présence de forte humidité, suintements et légères infiltrations d'eau.

DRANITE P permet de produire des congglomérats imperméables à base de ciment, pseudoplastiques, avec une perte minime.

AVANTAGES

- ✓ Résistances mécaniques initiales et finales élevées, résistance à l'agressivité chimique de l'environnement et perméabilité réduite du béton due à une porosité totale réduite du mélange.
- ✓ Délais d'application réduits, possibilité de varier le dosage en fonction de l'emploi.
- ✓ Pseudoplasticité, qui permet de réduire le nombre de couches du revêtement.
- ✓ Meilleur rendement/jour en mètres carrés de support recouvert.
- ✓ Perte minime.
- ✓ Développement rapide de la chaleur d'hydratation du ciment qui permet de travailler également à basse température.
- ✓ Permet la production de bétons projetés préparés avec des agrégats humides.
- ✓ Émission réduite d'éléments pulvérulents à la lance.



IDÉAL POUR

DRANITE P est particulièrement indiqué pour la réalisation au pistolet de :

- ✓ Revêtements, protections, imperméabilisations et remblais structurels d'ouvrages dans des tunnels, des caniveaux, des parois, des mines, des puits, etc. ;
- ✓ Restaurations et protections des berges de fleuves, canaux, cloisons, parements de barrages, réservoirs, etc. ;
- ✓ Consolidations superficielles de terrains rocheux friables en pente ;
- ✓ Parois, dalles et voûtes structurelles armées ; restaurations de structures détériorées.

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

Mélanger à sec le ciment avec les agrégats ; ajouter **DRANITE P** au mélange.

RECOMMANDATIONS

Si la surface du support présente d'importants suintements ou infiltrations d'eau, il est nécessaire de bloquer l'eau de filtration à l'aide du mortier à prise très rapide HYDROPLUG. L'eau peut éventuellement être déviée à l'aide de drainages spécifiques. La prise du mélange peut être ralentie par les faibles températures ambiantes ou des composants, et par l'utilisation ; si les travaux sont interrompus, il est indispensable d'éviter que l'eau pénètre dans la lance de pulvérisation, afin d'éviter l'hydratation du mélange qui y est présent et qui entraînerait la formation d'obstructions.

CONDITIONNEMENT ET CONSERVATION

DRANITE P est conditionné dans des sacs de 15 kg.

Dans son emballage d'origine, conservé à l'abri dans un endroit sec, le produit maintient ses caractéristiques pendant 12 mois. Éviter le gel et l'exposition directe au soleil.



DONNÉES TECHNIQUES

ASPECT	Poudre
COULEUR	Blanc
ACTION PRINCIPALE	Accélérateur de prise
CONSOUMATIONS	3-6 kg pour 100 kg de ciment
NOCIVITÉ 88/379/CEE	Irritant
INFLAMMABILITÉ	Non
CONSERVATION	12 mois
POSITION TARIFAIRE	3823/40/00

DESCRIPTIF CAHIER DES CHARGES

Pour les travaux relatifs aux ouvrages où est prévue l'application de congglomérats à base de ciment mis en œuvre par pulvérisation à sec (gunitage), comme indiqué dans le présent descriptif, il est nécessaire d'utiliser DRANITE P, adjuvant en poudre imperméabilisant et accélérateur de prise de la société DRACO Italiana SpA. Les instructions et les précautions à adopter doivent être conformes aux recommandations fournies par le fabricant DRACO Italiana SpA qui fournira, à la demande, l'assistance technique nécessaire.

Les indications de cette fiche technique sont basées sur nos connaissances scientifiques, nos expériences pratiques et de laboratoire actuelles. Les conseils techniques éventuellement fournis, verbalement ou par écrit, quant au mode d'utilisation de nos produits, ne comportent pas l'octroi d'une garantie et/ou d'une responsabilité étant donné qu'en fonction de la précision des différentes phases de pose dont nous ne sommes en aucun cas responsables, des variations peuvent se manifester. Le client est tenu de vérifier l'aptitude de nos produits à l'utilisation et aux objectifs qu'il vise. Notre obligation est limitée à la garantie de leur qualité et de leur constance.

Mentions légales - Version SLCMP du 01.03.2017 - Pour les valeurs et les données techniques contenues dans la présente fiche, Draco Italiana S.p.A. adopte les paramètres indiqués dans cette dernière, accompagnés des normes de référence correspondantes. Le client est tenu de vérifier que la présente fiche et les valeurs y étant indiquées sont valides pour le lot de produit le concernant et qu'elles ne sont pas obsolètes et remplacées par des éditions plus récentes. En cas de doute, il est possible de vérifier la correspondance entre la fiche et celle en vigueur au moment de la signature du contrat de vente présente sur le site www.draco-edilizia.it et/ou en contactant le bureau technique. Tout conseil éventuel fourni par notre personnel de façon verbale ou écrite, à la demande du client et relatif à l'utilisation des produits ne constitue en aucun cas une obligation accessoire du contrat de vente ni ne peut représenter une prestation contractuelle. Nos conseils sont basés sur notre expérience et se limitent à l'état actuel de nos connaissances pratiques et/ou scientifiques. Ils ne sont par conséquent absolument pas contraignants pour le client ou l'applicateur. Le client est notamment tenu de tester nos produits afin de vérifier leur aptitude par rapport à la typologie d'application et d'utilisation prévue, et demeure le seul et unique responsable des choix opérés.